



A2N
NODDE
NOOTO

RAPPORT ANNUEL 2021





A2N
NODDE
NOOTO

RAPPORT ANNUEL 2021



SOMMAIRE

Sommaire	4
Sigles & Abréviations	6
Introduction	8
1. Présentation de l'Association Nodde Nooto (A2N)	9
1.1. Notre vision	10
1.2. Nos missions	10
1.3. Nos objectifs	10
1.4. Nos valeurs	11
1.5. Domaines d'intervention de A2N	12
1.6. Zone d'intervention de A2N	14
2. Vie de l'Association	17
2.1. Gouvernance	18
2.2. Recouvrer des cotisations annuelles des membres	19
2.3. Service aux membres	19
2.4. Appuyer les initiatives locales et les activités de l'État	19
2.5. Gestion et le pilotage des projets	20
2.6. La Team A2N	20
3. Partenariats	21
3.1. Projets en cours	24
3.2. Projets en négociation/acquis	36
3.3. Projets en difficultés	37
3.4. Projets en clôture (Stratégie de désintéressement des partenaires)	26
4. Situation d'exécution des projets 2021	39
4.1. Projet de Renforcement Économique et de la Cohésion Sociale (PRECS) de la commune de Namissiguima	40
4.2. Projet résilience et cohésion sociale au Sahel (RECOSA)	46
4.3. Projet d'urgence de renforcement de la cohésion sociale par la réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires dans la Commune de Dori	48
4.4. Le projet Yidgiri	50

4.5.	Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Élevage (PARPEL)	53
4.6.	Projet « d'appui à la promotion, à la protection des jeunes consolidateurs de la paix et défenseurs des droits de la personne »	55
4.7.	Le projet « récupération et valorisation des espaces pastoraux » (ReVap)	57
4.8.	Le projet « revalorisation de l'économie pastorale dans les régions du Sahel et du Centre-Nord par la promotion de la coexistence pacifique	59
4.9.	Le projet jeunes et paix : une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina Faso	61
4.10.	Projet de gestion pacifique de conflits locaux dans le Nord et le Sahel - Burkina Faso	64
5.	Contribution des projets aux objectifs stratégiques de A2N	67
5.1.	Appuyer les organisations locales pour une meilleure gestion des ressources de leur milieu	68
5.2.	Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs plans de développement	69
5.3.	Créer les conditions d'une plus grande résilience des communautés face aux effets négatifs des changements climatiques	69
5.4.	Favoriser la prise en compte du genre dans le développement économique et social de leur milieu	69
6.	Stratégie de mise en œuvre	70
7.	Difficultés rencontrées	71
8.	Leçons apprises	71
9.	Approches à capitaliser	72
10.	Perspectives	72
	Conclusion	73
11.	Situation financière	75
11.1.	Notre portefeuille 2021	76
11.2.	Situation d'exécution financière de direction exécutive au 31/12/2021	77
11.3.	Situation d'exécution financière des projets au 31/12/2021	78
11.4.	La contribution des partenaires au fonctionnement de l'ONG	79

Sigles & Abréviations

A2N	Association Nodde Nooto
ACNG	Agence de Coopération Nationale Belge
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenu
BDD	Base de données
BTC	Briques en Terres Comprimées
CCEB	Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en Éducation de Base au Burkina Faso
CCFV	Commission de Conciliation Foncière Villageoise
CFV	Commission Foncière Villageoise
CMRU	Cellules Municipales de Résilience Urbaine
CNFA	Cultivons de Nouvelle Frontière Agricole
CNIB	Carte Nationale d'Identité Burkinabè
CODIL	Comité Directeur Local
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CVD	Conseil Villageois de Développement
CVN	Chaîne de Valeur Niébé
CVPR	Chaîne de Valeur Petit Ruminant
CVV	Chaîne de Valeur Volaille
DGD	Coopération Belge pour le Développement
DGSV	Direction Générale du Service
ESF	Elevage Sans Frontières
FAARF	Fonds d'Appui aux Activités Génératrices des Femmes
FAIJ	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
FASI	Fonds d'appui aux Secteurs Informels
GDT	Gestion Durable des Terres
GIP-PNVB	Programme National de Volontariat Burkinabè
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
HI	Handicap International
JDDP	Jeunes Défenseurs de Droits de la Personne
MBDHP	Mouvement Burkinabè de Droit des Hommes et des Peuples
MRAH	Ministère des Ressources Animale et Halieutique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONV	Ordre National des Vétérinaires
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
PARPEL	Projet d'amélioration de la Résilience par le Petit Elevage
PBF	Peace Building Fund
PDI	Personne Déplacée Interne
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRECS	Projet de Renforcement Economique et de la Cohésion Sociale
PRSEC	Projet de soutien au relèvement et de stabilisation économique des Communes
PSH	Personnes en Situation de Handicap
PTBA	Plan de Travail et de Budget Annuel
RCPB	Réseau des Caisse Populaire du Burkina

ReComs	Relai communautaire
RECOSA	Résilience et Cohésion Sociale au Sahel
ReVap	Récupération et Valorisation des espaces pastoraux
RSAP	Réseau de Santé Animal de Proximité
SCOOPS	Société Coopératives Simplifiées
SFR	Service Foncier Rural
SPONG	Secrétariat Permanent des Organisation Non Gouvernementale
T.O.T	Traning of Trainers
THIMO	Travaux de haute intensité de main d'œuvre
UE	Union Européenne
UICN	Union International de la Conservation de la Nature
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	Violence Basée sur le Genre
VETAGRI	Vétérinaires Agricoles
VSF-B	Vétérinaires Sans Frontières Belgique

Introduction

L'Association Nodde Nooto (A2N) au cours de l'année 2021 s'est investie dans divers domaines d'intervention. Son action s'est focalisée autour de ses domaines d'intervention

- (i) Gestion de ressources naturelles,*
- (ii) Appui au développement local,*
- (iii) Innovations éducatives,*
- (iv) Formation professionnelle et entrepreneuriat des jeunes.*

La zone d'intervention de l'association au cours de cette année 2021 s'est élargie à la région de l'Est du Burkina Faso. Ainsi, A2N a mis en œuvre ses actions en faveur du bien-être des communautés dans quatre (04) régions que sont : le Centre-Nord, l'Est, le Plateau Central et le Sahel.

Tout cela a été fait en respectant le plan de travail et de budget annuel (PTBA) qui a été élaboré avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

Des difficultés n'ont pas manqué, mais la connaissance du terrain et l'expertise de A2N ont permis de trouver de mesures correctives. Des leçons ont également été tirées pour des actions futures.

Le présent rapport fait l'économie des actions qui ont été menées par A2N au cours de l'année 2021.

1.

**Présentation
de l'Association
Nodde Nooto
(A2N)**



1.1. Notre vision

Des populations résilientes et épanouies qui vivent en parfaite harmonie dans un environnement d'équilibre écologique, de paix et de sécurité.



1.2. Nos missions

A2N est une organisation vivier d'expertise pour la promotion de bonnes pratiques. Nous œuvrons au bien-être économique, social et culturel des populations du Burkina Faso.

À ce titre, A2N a pour missions :

- Asseoir les bases d'un développement autogéré, durable, protecteur de l'environnement ;
- Travailler à faire en sorte que les politiques publiques soient en adéquation avec les besoins/aspirations des populations ;
- Promouvoir un accès équitable des communautés aux ressources naturelles ;
- Renforcer l'implication citoyenne des populations à la gestion des services sociaux de base ;
- Améliorer la fréquentation des populations dans les centres sociaux de base et leur implication.



1.3. Nos objectifs

A2N a pour objectif général de : « **Contribuer à un meilleur équilibre du patrimoine foncier et écologique par la valorisation des initiatives communautaires** ».

De manière spécifique, il s'agira pour A2N de :

- Appuyer les organisations locales pour une meilleure gestion des ressources de leur milieu ;
- Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs plans de développement ;
- Créer les conditions d'une plus grande résilience des communautés face aux effets néfastes des changements climatiques ;
- Favoriser la prise en compte du genre dans le développement économique et social de leur milieu.

1.4. Nos valeurs



LE GENRE ET L'ÉQUITÉ SOCIALE

Les besoins fondamentaux et les intérêts des femmes, des jeunes, des « groupes minoritaires » et des personnes vivant avec un handicap sont intégrés dans les approches de planification, de ciblage et de mise en œuvre de nos interventions.



LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La préservation, restauration et gestion des écosystèmes



LE RESPECT DES DROITS HUMAINS

Respect de l'autrui, équité genre



LA VALORISATION DES CULTURES ET SAVOIRS LOCAUX



LA PARTICIPATION

Nous basons nos interventions sur les besoins et les préoccupations des communautés avec lesquelles nous travaillons ainsi que les partenaires. L'engagement des parties prenantes est une condition de nos interventions.



LA TRANSPARENCE

Nous agissons conformément à nos engagements. Nous prônons la culture de la redevabilité, par la clarté dans l'élaboration et la mise en œuvre de nos budgets et programmes, et le partage de l'information.

1.5. Domaines d'intervention de A2N

A2N intervenu dans plusieurs domaines d'intervention. Il s'agit de :



Gestion des Ressources Naturelles (GRN)

La variabilité et le changement climatiques influencent négativement les productions agricoles et pastorales. Cette situation ne fait qu'accentuer d'année en année la vulnérabilité des populations rurales et provoque des conflits entre agriculteurs et éleveurs autour de l'accès et de l'utilisation des ressources naturelles. C'est pourquoi, A2N a poursuivi ses actions qui visent à améliorer et à renforcer les capacités de résilience des populations, et le droit d'accès et d'utilisation des ressources partagées tout en contribuant à minimiser les conflits.



Appui au développement local

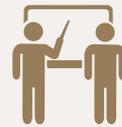
Les communautés à la base doivent être les porteurs de développement au niveau local. Cela n'est possible que si ces acteurs sont sensibilisés et formés. Consciente de cette situation, A2N œuvre pour booster la participation des populations et des collectivités territoriales dans la prise de décision au niveau local ainsi que dans la mise œuvre de projets et programmes de développement.





Innovations éducatives

Tout enfant a droit à une éducation. Force est de constater que nombreux sont ces enfants qui n'en bénéficient pas ou qui n'en ont pas bénéficié. L'analphabétisme est considéré comme le principal handicap de développement et est souvent dû à certains facteurs comme la pauvreté des familles, les mariages précoces, l'éloignement des lieux d'enseignement et la pratique de l'orpaillage. A2N qui met le développement au cœur de ses actions agit pour que certains adultes puissent bénéficier de formations adaptées à leurs besoins afin de sortir de la pauvreté et de devenir des citoyens responsables.



Formation professionnelle et entrepreneuriat des jeunes

A2N accorde une grande importance au renforcement des capacités et des compétences techniques des acteurs. De façon transversale, tous les projets qu'elle met en œuvre mettent un accent particulier sur cet aspect. C'est le processus par lequel les populations, les organisations et les sociétés renforcent leurs capacités à faire face aux problèmes de productions agricoles, d'organisation, d'environnement et de gestion afin d'améliorer leurs conditions de vie.



1.6. Zone d'intervention de A2N

Depuis sa création, A2N intervenait exclusivement dans la région du Sahel. A partir de 2017, l'association a élargi sa zone d'intervention au-delà du Sahel dans la perspective à terme de toucher les 13 régions du Burkina Faso. Ainsi, en 2017 elle a ouvert une antenne à Kaya dans la région du Centre Nord. Les années suivantes, A2N a renforcé sa présence dans les communes de cette région et intervenait actuellement à Kaya, Barsalogo, Namissiguima, Pissila, Tougouri, Yalga, Pensa, Zéguédéguin, Nagbingou, Bouroum et Boulsa.

Toujours dans cette même dynamique d'élargir son emprise spatiale, courant 2019-2020, A2N a élargi ses interventions à la province du Bam à travers le projet USAID Yidgiri et aussi dans la Région du Plateau Central avec le Projet FASO'Énergie Créative (PFEC) dont A2N assure le lead d'un groupement composé de la Fondation Énergie pour le Monde (Fondem) et de Benoo Énergies, deux structures françaises spécialisées dans les énergies renouvelables. A travers le PFEC, A2N intervient comme opérateur de mise en œuvre au nom de la Région du Plateau Central, pour la réalisation de 4 mini centrales solaires dans les provinces d'Ouhritenga (Commune de Ourougou Manega et de Goughin), du Kourwéogo (Commune de Sourgoubila) et du Ganzourgou (Commune de Zam).

Dans cette même lancée, A2N en 2021 a élargie ses actions dans la région de l'Est précisément dans les communes de Diapaga et Kantchari province de la Tapoa ; Pama, et Kompienga Province de la Kompienga dans le cadre du Projet d'appui à la promotion, la protection des jeunes consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne. Le projet est mis en œuvre par les agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF et l'UNFPA) autour des initiatives de promotion de jeunes sous financement du PeaceBuilding Fund.



Siège social de A2N à Dori



Antenne de Kaya sur la route de Dori après la station



Bureau de représentation de A2N à Ouagadougou

2.

**Vie de
l'association**



2.1. Gouvernance

A2N s'appuie sur des femmes et des hommes engagés pour un développement durable des conditions de vie des populations. Cela à travers une bonne gouvernance interne qui constitue les principes cardinaux que l'ONG A2N s'est fixée.

Au cours de l'année 2021, a tenu toutes les sessions statutaires. Il s'agit des deux (02) sessions ordinaires qui se sont tenues à bonne date. En plus de cela, la tenue de l'assemblée générale ordinaire en octobre 2021 a permis à l'association de procéder au renouvellement des membres du Conseil d'administration qui étaient à leur deuxième mandat.

Au cours de l'année 2021, le personnel de A2N s'est retrouvé pour sa traditionnelle session de l'assemblée générale. Cette rencontre dont les travaux ont été présidés par le Directeur Exécutif a servi de cadre pour permettre à l'ensemble du personnel d'échanger à bâton rompu sur les actions menées par l'association au cours de l'année écoulée mais aussi de plancher sur les perspectives de 2021.

A2N est membre de plusieurs réseaux nationaux et internationaux (SPONG, IUCN, CCEB, GIP-PNVB). La pérennisation de la vie de ces réseaux est fonction de l'engagement de ses membres. C'est pourquoi, A2N a payé ses cotisations aux réseaux auxquels elle a adhéré.

Afin de diversifier son partenariat, A2N a participé à quatre (04) ateliers/cadres stratégiques (Congrès mondial de la nature ; Sommet de l'élevage ; Forum national des associations et fondation de France ; Institut de la paix) organisés par les réseaux auxquels elle est membre.

Les rencontres trimestrielles sont des cadres d'échanges entre la direction exécutive et les chefs de projets. Quant aux rencontres de direction, elles permettent aux personnels de la direction exécutive d'échanger sur les défis à relever. Durant l'année 2021, neuf (09) rencontres périodiques (conseils de direction et rencontre trimestrielle) ont été organisées.

2.2. Recouvrer des cotisations annuelles des membres

S'agissant de la contribution financière des membres aux ressources de l'association, la direction exécutive s'était fixée comme objectif de recouvrir les 100% des cotisations annuelles de 2021 et les arriérés de 2020. Au terme de l'exercice 2021, elle n'a pu recouvrir que 50% des cotisations et adhésion des membres. Ce taux s'explique par le fait que certains membres depuis leur adhésion à l'association n'ont payé que les frais d'adhésion.

Ils sont nombreux les membres qui ne participent plus aux sessions de l'Assemblée générale depuis plus de six (06) ans. Ce qui limite le plus la mobilisation des fonds propre.

2.3. Service aux membres

En dehors de l'Assemblée générale qui réunit l'ensemble des membres, la direction exécutive a estimé important d'accompagner l'initiative de la création du mutuelle « M'balla » des travailleurs de A2N. Son objectif est de promouvoir l'entraide, la solidarité mais aussi de renforcer les liens sociaux entre les membres de l'association.

Cette initiative est perçue par la direction exécutive comme un outil utile qui permettra de renforcer le service aux membres de l'association. C'est pourquoi, la direction exécutive a décidé de l'accompagner avec un appui financier d'une valeur de deux millions (2 000 000 FCFA) et en nature avec un lot de pagnes à son effigie.

2.4. Appuyer les initiatives locales et les activités de l'Etat

Elles sont nombreuses les associations locales qui sollicite un appui de la part de A2N pour le montage des dossiers de recherche de financement. En cette année 2021, A2N a accompagné trois (03) organisations locales à monter des dossiers de recherche de financement. En sus, A2N a accompagné financière une organisation locale afin de lui permettre de renforcer ces capacités.

La jeunesse constitue le fer de lance du développement du Burkina Faso, plusieurs d'entre elle développent des initiatives pour créer des microentreprises. En lien avec son domaine d'intervention « formation et entrepreneuriat des jeunes », A2N a formé et accompagné quarante (40) jeunes dans le montage de leur plan d'affaire.

L'Etat est le premier partenaire de A2N. L'association travaille étroitement avec les services techniques de l'Etat dans la mise en œuvre de ces projets. Des suivis réguliers sont faits par les services techniques. Au total, huit (08) sorties de suivi des services techniques et de l'administration publique ont été financées et les capacités de deux (02) administrations publiques ont été renforcées.

2.5. Gestion et le pilotage des projets

L'Association Nodde Nooto tire l'essentiel de ses ressources des frais de gestion des projets et programmes qu'elle met en œuvre. A2N comptait soumettre au moins quatre (04) dossiers d'appels d'offres ou de manifestation d'intérêt en 2021. Finalement, l'association a soumis (08) propositions de projet dont 4 ont été financés (ONU Habitat, PARPEL II, AFD II et JDDP).

Le dispositif de suivi évaluation et de capitalisation de données a été renforcé ce qui a permis de faire le suivi de la mise en œuvre des activités de chaque projet. Grâce à l'appui accompagnement de l'UICN, A2N a pu capitaliser un savoir-faire/approche qu'elle a développé.

2.6. La Team A2N

Les résultats atteints par l'Association au cours de l'année 2021 ont été possible grâce aux efforts conjugués de 49 employés dont 14 femmes. Ce personnel est composé d'un (01) cadre supérieur qui est le Directeur Exécutif, de 26 cadres dont 11 femmes. À ce personnel s'ajoute aussi les agents d'exécution et le personnel d'appui. Ils sont au nombre de vingt-deux (22) dont 3 femmes.

En plus du personnel de A2N, 11 bénévoles dont 4 femmes ont appuyé l'association durant l'année 2021.



3.

Partenariats



Le Gouvernement du Burkina Faso à renouvelé sa confiance à travers la reconduction pour cinq (05) nouvelles années, de la convention qui nous lie pour accompagner ses efforts dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement. C'est ainsi que la signature d'une nouvelle convention de collaboration a eu lieu, le 20 mai 2020, entre le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) pour une durée de cinq (05) ans (2021-2025) avec un programme d'investissement de 4,8 milliards de FCFA dans plusieurs secteurs comme de développement du secteur de l'élevage, la promotion des chaînes de valeur des filières agro-sylvo-pastorales, le renforcement de la paix et de la cohésion sociales, et l'appui au développement local.



Cela fait 17 ans que A2N collabore avec VSF-B. A2N est son partenaire local principal au Burkina Faso. Il est le partenaire qui a beaucoup contribué au renforcement opérationnel et institutionnel de A2N. En 2021 A2N a valorisé son expertise auprès de VSF-B dans la mise en œuvre de 02 projets (PARPEL et Djam).



Le partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) a été entamé en 2019 pour appuyer la Commune de Dori à promouvoir le renforcement de la cohésion. Le premier projet a permis de renforcer l'accès aux services sociaux de base et à renforcer les capacités de l'administration communale dans la gestion du foncier rural et de la problématique de la gestion des ressources naturelles. A la fin du premier projet l'AFD a renouvelé sa confiance à A2N et souhaité renforcer son appui à la Commune de Dori à travers un nouveau projet de 3 ans qui s'exécutera entre 2022 et 2025. Ce nouveau projet vise la préservation de la coexistence pacifique par un renforcement de l'accès aux importunités économiques aussi bien pour les populations hôtes que les personnes déplacées internes vivant sur le territoire communal.



2019 marquait le début de collaboration entre A2N et le PNUD. Depuis lors, plusieurs projets ont été conjointement mis en œuvre. C'est au total, huit (08) conventions de collaboration qui ont été signés avec le PNUD. La dernière en date est celle relative à la mise en œuvre du projet de soutien au relèvement et de stabilisation économique des jeunes et femmes (hôtes et PDI) des communes de Falagountou et de Seytenga (PRSEC) Falagountou-Seytenga.



Expertise France est l'un des partenaires ayant contribué au renforcement des actions de A2N dans la région du Centre-Nord. Le partenariat entre ces deux (02) structures remonte à 2018 avec le projet d'amélioration à l'employabilité des jeunes par la promotion et l'amélioration de l'accès à l'énergie solaire dans la région du Sahel d'une durée de 18 mois. Au cours de la même année A2N a renforcé au portefeuille de partenariat avec la mise en œuvre du projet d'appui à la stabilité socio-économique des jeunes par la formation professionnelle et la promotion des microentreprises dans la Région du Sahel, Burkina Faso. C'est ainsi que A2N a été mandaté pour la mise en œuvre du projet de Renforcement Economique et de la Cohésion Sociale (PRECS) de la commune de Namissiguima région du Centre Nord.



Grâce à l'appui de l'Union Européenne A2N a pu mettre en œuvre des actions pour la lutte contre la précarité des jeunes à travers le projet formation professionnelle et entrepreneuriat des jeunes ainsi que la promotion de la cohésion sociale.



La collaboration entre CNFA et A2N a participé également à renforcer la présence de A2N dans la région du Centre Nord. Elle a particulièrement permis à A2N d'élargir son intervention dans la province du Bam et dans la région de l'Est. Dans le consortium, A2N conduit le programme d'alphabétisation fonctionnelle, assure les activités de la chaîne de valeur petits et la santé animale.



C'est grâce aux fonds fiduciaires d'urgence de l'UE qu'a été né le partenariat entre A2N et HI. A2N est le partenaire local de consortium RECOSA dont le lead est assuré par Handicap International.



A2N est membre de l'IUCN. Elle assure la présidence du comité national des membres de l'IUCN du Burkina Faso dans le cadre de sa stratégie de services aux membres, A2N a bénéficié en 2021 de l'appui de IUCN pour capitaliser ses savoirs-faire dans le cadre du projet de sécurisation des moyens d'existence des populations de Kougari.



3.1. Les nouveaux projets du portefeuille 2022

Ce sont des projets dont la négociation a été entamée depuis le début ou au cours de l'année 2021 et dont le lancement est effectif en début 2022, il s'agit du :

- Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Élevage Phase 2 (PARPEL 2) ;
- Projet de préservation de la coexistence pacifique dans la commune de Dori (*Djamnaati*) ;
- Projet « renforcement de la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 » ;
- Projet de soutien au relèvement et de stabilisation économique des jeunes et femmes (hôtes et PDI) des communes de *Falagountou* et de *Seytenga*.

3.1.1. Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elevage - Phase 2 (PARPEL 2)

Le présent projet est élaboré et mis en œuvre par A2N en partenariat Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B). Une approche participative et inclusive sera adoptée durant tout le processus. C'est pourquoi, un partenariat formel sera établi avec les collectivités afin de définir les rôles, tâches et responsabilités réciproques et en collaboration directe avec les CVD dans l'optique d'inscrire l'intervention dans le processus d'appui à la décentralisation.

Le projet est destiné aux communautés et est conçu avec elles. Elles sont parties prenantes et participeront à toutes les étapes de mise en œuvre du projet.

Sur le plan technique, des formations spécifiques seront faites à l'endroit des acteurs du RSAP afin qu'ils développent l'esprit d'entrepreneuriat à l'image des devanciers. Les formations à l'endroit des producteurs seront

assurées par des formateurs endogènes. La technique de la formation en cascade sera privilégiée afin d'impulser la compétence locale. Ainsi, nous mettrons en place dans chaque localité des pools de conseillers agricoles endogènes autour des producteurs modèles. La mise en place de la stratégie de sortie du projet permettra aux communautés de prendre le relai et de pérenniser les acquis du projet.

Le projet vise entre autres le renforcement de la résilience des populations vulnérables et l'accroissement de la productivité des activités agro-pastorales dans la zone. La durabilité financière de l'intervention repose sur le modèle de progression proposé et sur son intégration avec l'appui à la gouvernance locale. Deux aspects permettront d'assurer la durabilité financière des activités mises en œuvre : la rentabilité économique et le renforcement de la « crédibilité » des Communes en tant qu'agent de développement local. Le modèle



Partenaire financier :
DGD

Partenaire technique :
Vétérinaires Sans Frontières
Belgique (VSF-B)



Budget total :
985 709 642 F CFA



Période :
2022-2026



Zone d'intervention :
Commune de Tenkodogo dans
la région de l'Est ;
Communes de Kaya,
Boussouma, Korsimoro, région
du Centre-Nord.



Objectif du projet :
Les ménages agropasteurs
vulnérables dépendant de
l'élevage et de l'agriculture fa-
miliaire accèdent à une sécurité
alimentaire et nutritionnelle
saine, stable et durable, et
s'adaptent efficacement (sont
plus résilients) aux divers
risques (alimentaire, clima-
tique, sanitaire, économique,
sécuritaire)

de progression utilisé permettra de diminuer progressivement les appuis à fur et à mesure que les activités productives se mettent en place et jusqu'à devenir économiquement rentables.

Le projet veillera à prouver l'utilité du fonctionnement des mécanismes communautaires de dialogue afin d'assurer leur appropriation par les communautés bénéficiaires. Par ailleurs, le renforcement du leadership des communes et des collectivités territoriales dans la gestion des ressources naturelles va intégrer le plaidoyer à leur

niveau pour l'intégration des lignes de budget pour le fonctionnement des structures du foncier rural notamment le SFR, les CFV, les CCFV, les Pools de jeunes et de femmes. Pour ce qui concerne les différentes réalisations, les comités de gestion mis en place seront outillés pour mobiliser et gérer de manière transparente les ressources collectées suivant dans modalités définies de façon participative. Un accent particulier sera mis sur la participation des citoyens aux contrôles de la qualité des services sociaux de base.

3.1.2. Projet de préservation de la coexistence pacifique dans la commune de Dori (Djamnaati)

Le Burkina Faso fait face à une période de violence qui ne cesse de s'intensifier, avec des attaques armées meurtrières et quasi quotidiennes. La Région du Sahel est l'une des régions les plus touchées. A la fin du mois d'Août 2021, le pays comptait 1 423 378 de personnes déplacées internes, dont 498 802 pour la seule région du Sahel.

L'AFD a fait une évaluation du premier projet. De cette évaluation, il ressort que la cohésion sociale dans la commune de Dori est soutenue par un sentiment d'appartenance communautaire fort et un « contrat social positif » des populations aux institutions au sens large, qu'elles soient étatiques, professionnelles, associatives et traditionnelles. Malgré les contestations de l'action publique qu'ils peuvent exprimer, les communautés considèrent l'État, et notamment son rôle régalien, comme nécessaire à la structuration du vivre-ensemble.

En revanche, l'inégalité d'accès aux services de base (eau, santé, opportunités économiques et soutien aux activités agropastorales) et l'exposition à la violence (conflits d'usage & fonciers, risque djihadiste, et conflits autour des successions de chefferies) concentrent les inquiétudes des populations et tirent l'indicateur de cohésion sociale vers le bas.

Les perceptions de fortes inégalités d'accès aux opportunités d'activités économiques, santé, éducation apparaissent comme un facteur de division. Le rapport d'évaluation considère que ces inégalités constituent une « violence sociale », ou encore une forme « d'insécurité économique et sociale ». Ce sentiment d'inégalité dans l'accès aux opportunités économiques est confirmé par le rapport d'Interpeace sur les facteurs de conflit dans la région du Sahel (mars 2021).

Quant aux PDI, leurs premiers besoins sont le soutien à l'entrepreneuriat et au commerce, ainsi que l'assainissement des quartiers. De façon spécifique, les personnes déplacées se sentent en insécurité économique et physique et se disent victimes d'un sentiment de suspicion et de crainte d'une plus grande pression sur les ressources locales, par les populations hôtes.

L'exposition à la violence, au sens large : i) conflits d'usage autour des ressources naturelles et du foncier, qui sont exacerbés par la situation d'insécurité et la présence des

déplacés (la présence des déplacés augmente la pression foncière ; les groupes terroristes menacent les activités pastorales et instrumentalisent les conflits historiques entre agriculteurs et éleveurs), et conflits de succession coutumière, dans un contexte de fragmentation croissante des pôles de pouvoir.

Satisfaite des résultats du premier projet, Agence Française de Développement a confié la mise en œuvre des activités du présent financement à l'ONG A2N dans la commune de Dori.





Partenaire financier :

Agence Française de Développement (AFD)

Partenaire technique :

Mairie



Budget total :

983 941 045 F CFA



Période :

2022-2025



Zone d'intervention :

Commune de Dori



Objectif du projet :

Contribuer à la préservation de la cohésion sociale dans la commune de Dori.

O.S.1 : Renforcer le vivre ensemble, la confiance des communautés envers les institutions ;

O.S.2 : Renforcer l'accès des communautés aux opportunités économiques, aux ressources naturelles et aux services sociaux de base.

Activités programmées

Résultat 1 :

Promouvoir les valeurs de solidarité, le vivre ensemble et la citoyenneté participative

Activité 1.1 : Organisation des caravanes de sensibilisation sur le vivre ensemble ;

Activité 1.2 : Organisation des causeries initiatiques (Conte, Proverbe,...) ;

Activité 1.3 : Mise en place des structures de gestion foncière (CFV, CCFV) ;

Activité 1.4 : Renforcement des capacités des structures de gestion foncière rurale (CFV, CCFV, Direction des affaires domaniale et foncière) ;

Activité 1.5 : Organisation des journées de communautés ;

Activité 1.6 : Organisation des activités sportives et culturelles ;

Activité 1.7 : Tenue des journées de redevabilité ;

Activité 1.8 : Organisation des émissions radiophoniques sur la prévention et gestion des conflits fonciers ;

Activité 1.9 : Appui à l'obtention des documents d'état civil (Acte de naissance, CNIB, Jugement supplétif,...).

Résultat 2 :

Réduire les inégalités d'accès aux opportunités économiques

- Activité 2.1 : Réalisation de 5 unités de transformations de produits agricoles ;
- Activité 2.2 : Équipement des unités de transformations de produits laitiers et saponification ;
- Activité 2.3 : Organisation des sessions de formation en entrepreneuriat et accompagnement à la formalisation ;
- Activité 2.5 : Doter les jeunes filles et garçons, les femmes, les PDIs en Kit d'AGR (Embouche) ;
- Activité 2.6 : Réalisation des périmètres maraichers aux profits des femmes (Hôtes et PDIs).

Résultat 3 :

Réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base et aux ressources naturelles

- Activité 3.1 : Réalisation/ Réhabilitation d'infrastructures scolaires, sanitaires et sportives ;
- Activité 3.2 : Équipement d'infrastructure sanitaire ;
- Activité 3.3 : Viabilisation des espaces pastoraux (Zone de pâture et Zone Pastorale) ;
- Activité 3.4 : Promotion des cadres de dialogues communautaires dans les villages partageant les ressources communes ;
- Activité 3.5 : Organisation des campagnes communautaires pour susciter la fréquentation des infrastructures scolaires et sanitaires ;
- Activité 3.6 : Organisation de foires de redevabilité entre les populations et les agents de services de santé et d'éducation.

Résultat 4 :

Contribuer à la pérennité des actions du projet

- Activité 4.1 : Appui en équipement à la commune de Dori ;
- Activité 4.2 : Renforcement de capacité du personnel de la Mairie ;
- Activité 4.3 : Renforcement de capacité des élus de la Mairie ;
- Activité 4.4 : Appui en équipement de A2N ;
- Activité 4.5 : Renforcement de capacités de A2N.

3.1.3. Projet de « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du COVID-19 » dans les régions du Centre-Nord (Kaya, Kongoussi et Tougouri) et du Sahel (Dori).

Le programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat), dans le contexte de la crise sécuritaire et humanitaire que traverse le Burkina Faso depuis maintenant cinq (5) ans, avec l'accompagnement de l'Union Européenne a entrepris la mise en oeuvre d'un projet de « renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du COVID-19 » dans les régions du Centre-Nord (Kaya, Kongoussi et Tougouri et du Sahel (Dori).

En coordination avec le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville, il s'agira à travers l'implémentation du projet :

- (i) d'accroître les capacités institutionnelles et opérationnelles des communes impactées par l'afflux de populations afin de mieux répondre aux défis engendrés par ces arrivées massives et inattendues de populations ;
- (ii) d'accroître les offres de services sociaux de base (école, santé, eau potable et assainissement) et l'offre de logements convenables au profit de communautés vulnérables (PDIs et autochtones) face à la forte pression induite par l'augmentation démographique sans précédent ;
- (iii) de contribuer au renforcement de la résilience socioéconomique et sanitaire des communautés vulnérables déplacées internes et autochtones, notamment des femmes et jeunes filles à travers des activités génératrices de revenus ;
- (iv) de renforcer la cohésion sociale, le vivre ensemble, la mitigation de la stigmatisation communautaire

et in fine la consolidation de la paix, enfin ;

- (v) réduire l'impact environnemental de la crise humanitaire.

Centrée sur une approche de planification participative mettant les populations bénéficiaires et les services administratifs locaux et régionaux au cœur de sa stratégie d'implémentation, la mise en oeuvre du projet dans les villes de Kaya, Kongoussi, Tougouri et Dori assurée par ONU-Habitat est articulée autour de Cellules Municipales de Résilience Urbaine à l'échelle de chacune des villes ci-dessus mentionnées avec l'appui de certaines structures associatives locales (OSC ou ONG locales).

La mise en œuvre de certaines activités en rapport avec le renforcement de la résilience socioéconomique et sanitaire des populations vulnérables (PDIs comme autochtones) et la réduction de l'impact environnemental de la crise sécuritaire et humanitaire sera assurée par des structures associatives de la région du Centre-Nord et/ou du Sahel avec une expérience avérée dans la conduite d'activités s'inscrivant dans un contexte d'urgence humanitaire.

Les présents termes de référence ont été élaborés afin de décliner les objectifs, les résultats attendus et contours de la mission qui sera assignée à une structure associative locale (OSC ou ONG locale) dans les villes de Kaya, Dori, Kongoussi et Tougouri.



Partenaire financier :
AFD

Partenaire technique :
ONU Habitat



Budget total :
95 885 471 F CFA



Période :
2022 (5 mois)



Zone d'intervention :
Commune de Dori, Kaya,
Kongoussi et Tougouri



Axe 1 : Renforcement de la résilience socioéconomique

- Identification/Sélections des bénéficiaires pour la distribution des kits professionnelles pour des activités génératrices de revenus porteuses dans le contexte de la crise sécuritaire et humanitaire. Les kits seront distribués dans les communautés vulnérables issues des autochtones et des PDI dans les communes de Dori, Kaya, Kongoussi et Tougouri ;
- Mise en place un comité de sélection des bénéficiaires composé de la Cellule Municipale de Résilience Urbaine (CMRU), les représentants des PDIs, des associations de personnes en situation de handicap (PSH) et autres leaders communautaires pour présenter les critères de ciblage, expliquer les modalités (où ? quand ? qui ?), s'accorder sur l'implication et le rôle des différents acteurs et rappeler les principes humanitaires ;
- Mise en place d'un système de gestion des plaintes (numéro de téléphone, boîte à plaintes, leaders communautaires) ;
- Ciblage des PDIs sera fait sur la base de données (BDD) des PDIs au niveau des COPROSUR ou partiellement basé sur les listes des bénéficiaires du projet et en coopération d'Expertise France) ;
- Cela facilitera la validation de la liste des bénéficiaires et des activités génératrices de revenus porteuses de chaque commune à travers l'organisation d'une session de concertation avec chaque CMRU ;
- Elaboration des modules (boîtes à images) spécifiques à chaque AGR ;
- Facilitation de la mise en place des micro-clusters d'entreprises axées sur la création d'une alliance productive entre les femmes locales et les femmes déplacées ;
- Organiser des formations spécifiques au AGRs au profit des micro-clusters d'entreprises ;
- Dotation des bénéficiaires en kit d'AGR et en fonds de roulement ;
- Suivi périodique (pour 2 mois) de la mise en œuvre des AGR par des coaches endogènes.

Axe 2 : protection environnementale et la création d'emplois verts et une économie verte circulaire basée sur la valorisation des déchets et reverdissement des espaces urbains

- Organisation de sessions de formation sur la chaîne de gestion (incluant la collecte, le tri et le recyclage) des déchets ménagers à l'endroit des communautés vulnérables vivant dans les cités des logements convenables construites ;
- Acquisition et mise à la disposition des équipements de collectes de collecte, de tri et de recyclage des déchets pour des groupements communautaires (coopération d'habitation et de valorisation des déchets) ;
- Construction d'une petite structure locale pour la gestion des déchets dans les quatre sites du projet ;
- Acquisition et installation des poubelles (1000 en total) sur les espaces publics dans les zones d'influences d'implémentation du projet y inclus les écoles et les centres de santé construites dans le cadre du projet ;
- Acquisition de équipements (poubelles étiquetées pour tri placées côte à côte, Plants, mobiliers, grillage,...) au niveau des espaces verts ;
- Réalisation de campagnes de sensibilisation radio/théâtre fora pour l'utilisation des poubelles en tri dans les espaces verts ;
- Contractualisation avec les regroupements communautaire/ associations de pré – collecte pour enlèvement des ordures dans les espaces de façon dégressive en préparation du relai de la commune ; (Mise en place de structures organisationnelles au niveau des communautés ciblées pour la collecte et gestion des déchets solides) ;
- Sensibilisation des communes pour l'utilisations des fours améliorés ;
- Distributions de 300 fours améliorés pour les familles bénéficiaires de logements du projet.

Axe 3 : Lutte et prévention des risques de violences basées sur le genre

- Échanges avec les membres du sous cluster protection pour le partage des données sur les VBG dans la zone d'intervention du projet ;
- Organisation de rencontres de validation des thèmes spécifiques de sensibilisation avec les membres du sous cluster protection et élaboration d'une feuille de route de sensibilisation ;
- Réalisation de campagne de sensibilisation radio/théâtre fora sur les VBG (Organisation des émissions radiophoniques, Organisation des théâtres fora, Organisation de thé débat/repas communautaires, Sensibilisation de proximité (causeries éducatives) ;
- Organisation des sessions de formation au profit des services techniques sur les VBG.

3.1.4. Projet de soutien au relèvement et de stabilisation économique des jeunes et femmes (hôtes et PDI) des communes de Falagountou et de Seytenga

La présente action constitue une réponse rapide en termes d'amélioration de moyens de subsistance et de renforcement de la stabilisation afin de soulager la souffrance des populations les plus vulnérables affectées par la crise sécuritaire à travers l'amélioration de la cohésion sociale et le relèvement socio-économique dans les communes de Falagountou et de Seytenga.

Pour ce faire, des emplois temporaires d'obtention de revenus immédiats seront créés au profit de 2 000 personnes vulnérables (jeunes et femmes) issus des communautés hôtes et PDIs des communes de Falangountou et de Seytenga. Ces populations, avec un capital constitué à partir d'épargne et le renforcement de capacités dont elles vont bénéficier, seront accompagnées à mettre en place des activités économiques viables. Aussi, des activités socio-culturelles seront également mises en œuvre dans le but de renforcer la cohésion entre les communautés.



Partenaire financier :

PBF

Partenaire technique :

PNUD



Budget total :

164 171 462 F CFA



Période :

2022-2023
(12 mois)



Zone d'intervention :

Commune de Falagountou
et de Seytenga



Objectif du projet

Contribuer à la stabilisation des communes de Falangountou et de Seytenga par le développement d'opportunités socioéconomiques au profit des populations vulnérables (jeunes et femmes).

Activités programmées

Résultat 1 :

Des initiatives sociocommunautaires sont réalisées à travers les THIMO et 2000 emplois temporaires sont créés.

- A1.1 : Ciblage des participants aux Travaux de haute intensité de main d'œuvre (THIMO) ;
- A1.2 : Réalisation des travaux communautaires à haute intensité de main d'œuvre ;
- A1.3 : Mise en place d'un plan d'épargne au profit des participants aux THIMO;
- A1.4 : Formation au développement des compétences de base et en dynamique de la vie ;
- A1.5 : Mis en place d'un dispositif d'orientation et d'information au profit des participants aux THIMO.

Résultat 2 :

2 000 personnes vulnérables (jeunes et femmes) hôtes et PDI des communes de Falangoutou et de Seytenga sont formées aux métiers et activités génératrices de revenus.

- A2.1 : Formation aux métiers et AGR de 2 000 personnes vulnérables (jeunes et femmes) hôtes et PDI.

Résultat 3 :

2 000 personnes vulnérables (jeunes et femmes) hôtes et PDI des communes de Falangoutou et de Seytenga sont formés en esprit de création, de gestion d'entreprise.

- A3.1 : Formation de 2 000 personnes vulnérables (jeunes et femmes) hôtes et PDI des communes de Falangoutou et de Seytenga en entrepreneuriat, en gestion et développement de micro entreprises ;
- A3.2 : 2 000 plans d'affaires sont montés au profit des personnes vulnérables (jeunes et femmes) hôtes et PDI des communes de Falangoutou et de Seytenga et au moins 1 600 personnes ont reçu un financement auprès des institutions de financement soit 80% des plans d'affaires soumis ;
- A3.3 : Appui au montage des plans d'affaires des bénéficiaires ;
- A3.4 : Organisation des rencontres de mise en relation (B to B) pour accéder aux financements à travers le système financier décentralisé et/ou les Banques ou les Fonds nationaux d'appui à l'emploi des jeunes et des femmes ;
- A3.5 : Appui à la viabilité des micro entreprises et des SCOOPS créés par les jeunes et les femmes.

3.2. Projets en difficultés

Il arrive souvent que certaines collaborations soient émaillées de difficultés. Ces difficultés paralysent le plus souvent la mise en œuvre de projet. En plus des difficultés terrains que A2N a rencontré au cours de l'année 2021, nous pouvons évoquer les difficultés de partenariat avec l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement. En effet, le projet « Récupération et Valorisation des espaces pastoraux » (ReVap) fait partie des projets en souffrance au niveau de A2N. Cela fait plus de neuf (09) mois qu'aucune activité n'a été menée.

A2N attende toujours le virement de la deuxième tranche qui peine à être débloqué. Des animaux ont été achetés et jusqu'à présent les fournisseurs n'ont pas reçu leur chèque. Certaines dépenses avaient été déclarées inéligibles et A2N a remboursé la totalité du moment il y'a quatre (04) mois de cela, et jusqu'à présent aucun virement n'a été fait.



3.3. Projets en clôture (Stratégie de désintéressement des partenaires)

L'année 2022 coïncide avec la clôture de trois (03) projets de A2N. Il s'agit entre autres du :

- Projet « *Renforcement de la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19* » ;
- Projet « *Renforcement Economique et de la Cohésion Sociale (PRECS) de la commune de Namissiguima* » ;
- Le projet « *Récupération et Valorisation des espaces pastoraux* » (ReVap).

A2N agit dans un esprit programme. C'est pourquoi, les acquis tirés de ces projets seront capitalisés et valorisés dans d'autres projet. C'est le cas du projet de « renforcement de la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso face aux déplacements massifs des populations et à la pandémie du COVID-19 » qui vient poursuivre les actions entreprises dans le cadre du PRECS. En effet, les bénéficiaires du PRECS qui ont été formés en saponification, en transformation des produits forestiers non ligneux, en maraichage, en restauration,... seront appuyés dans l'optique de renforcer leur activité génératrice de revenu (AGR). Il est également prévu dans le cadre du présent projet que les bénéficiaires du PRESC bénéficient d'un appui à même de leurs permettent de se prévenir des violences basées sur le genre.

Ce sont ces mêmes bénéficiaires qui seront accompagnés dans la protection environnementale et la création d'emplois verts autour d'une économie verte circulaire basée sur la

valorisation des déchets et le reverdissement des espaces urbains.

La dynamique de renforcer la synergie entre les projets au niveau de A2N a toujours été une priorité. C'est cet esprit qui a permis au projet « Récupération et Valorisation des espaces pastoraux » (ReVap) de mener les activités dans la zone pastorale de Kougari qui a été sécurisée par A2N. En plus du ReVap, le projet d'urgence de renforcement de la cohésion sociale par la réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires dans la Commune de Dori avait poursuivi des actions entreprises par le projet Kougari. Parmi ces actions, nous pouvons citer la formation des membres CFV et CCFV, la mise en place d'un service foncier rural au niveau de la mairie.

Le projet de préservation de la coexistence pacifique dans la commune de Dori (Djamaati) compte consolider les acquis engrangés dans le cadre du ReVap.



4.

**Situation
d'exécution
des projets
2021**



INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

4.1. **Projet de Renforcement Économique et de la Cohésion Sociale de la commune de Namissiguima (PRECS/Namissiguima)**

Le chômage et le sous-emploi sont l'une des causes de l'exode rural qui pousse de nombreuses personnes à quitter leur village pour s'installer dans les grands centres urbains à la recherche de meilleures conditions de vie. De même, ce phénomène explique en grande partie la problématique de la migration vers les pays occidentaux perçue par les jeunes comme étant des eldorados qu'il faut atteindre à tout prix.

Il est une réelle source de montée de la violence et de la délinquance dans toutes ces formes. Plus grave encore, le chômage et le sous-emploi servent de terrain fertile pour les cellules de recrutement des réseaux terroristes ou des trafiquants de tout genre.

Au regard de cette situation, l'Association Nodde Nooto (A2N) a répondu à un appel à projets d'Expertise France dans le cadre du « Programme de renforcement de la cohésion sociale et stabilisation par le développement d'opportunités d'emplois dans les zones urbaines et péri-urbaines dans la région du Centre-Nord » financé par l'Union Européenne et a obtenu une subvention pour mettre en œuvre le « Renforcement de la cohésion sociale par l'insertion socio professionnelle des jeunes et des femmes dans la commune de Namissiguima ».



Partenaire financier :
Expertise France/Union
Européenne



Budget total :
154 867 232 F CFA



Zone d'intervention :
Commune de
Namissiguima

Partenaire technique :
Commune de
Namissiguima



Durée du projet :
2021-2022
(18 mois)

**Période de mise
en œuvre :**
Février à décembre 2021
(18 mois)



Objectif du projet

Promouvoir la cohésion sociale par l'insertion socio professionnelle des populations de la commune rurale de Namissiguima région du Centre-Nord au Burkina Faso.



**20 femmes et hommes
formés** en fabrication
de brique BTC



10 thé-débats réalisés (822 personnes ont été touchées dont 645 femmes)





**04 émissions
radiophoniques**
réalisées qui ont
sensibilisé
27 296 auditeurs



30 femmes formées
en transformation de
produits forestiers non
ligneux sur 40 jours





45 femmes formées en saponification sur 25 jours



02 théâtres forum réalisés (ont permis de toucher 1046 personnes dont 188 hommes, 668 femmes et 190 enfants)



01 organisation de rencontres B to B
entre les bénéficiaires
du projet et les structures
de financement réalisée



**05 causeries
de sensibilisations**

couplées aux
repas communautaires
réalisées, 1 458 personnes
dont 828 femmes et 165 enfants
ont pris part



**25 formations
en entrepreneuriat
et en élaboration
de plan d'affaires**





COHÉSION SOCIALE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

4.2. Projet Résilience et Cohésion Sociale au Sahel (RECOSA)

Le projet de renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations vulnérables des régions transfrontalières du Burkina Faso (dans la région du Sahel) et du Niger (dans la région de Tillabéri) « **Résilience & cohésion sociale au Sahel (RECOSA)** » est financé par la délégation de l'Union Européenne et mis en œuvre par un consortium d'organisations nationale et internationale dont, l'Association Nodde Nooto (A2N), Croix Rouge Burkina, Croix Rouge Espagne, KARKARA, Médecin du Monde Belgique, Médecin du Monde Espagne, SongES Niger, Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et Humanité et Inclusion (HI) qui est le lead.

Il s'exécute dans deux provinces du Burkina Faso (Séno et Yagha) et dans 9 communes. Il s'agit des six (06) communes de la province du Yagha à savoir Boundouré, Mansila, Sebba, Solhan, Tankougounadié, Titabé et trois (03) communes du Séno (Bani, Gorgadji et Sampelga).

Du côté du Niger, l'intervention concerne la région de Tillabéri et plus précisément les départements de Téra (commune de Diagourou), Tillabéri (communes de Sakoyra, Anzourou) et de Gotheye (commune Dargol).

Ce projet est la suite du projet RESA où A2N exécutait des actions liées au renforcement des capacités des communes sur les mécanismes locaux d'accès et de gestion des ressources naturelles pour le compte de VSF-B. À RECOSA, A2N est codemandeur au même titre que les autres ONGs.



Partenaire financier :
Union Européenne



Budget total :
140 557 339 F CFA



Zone d'intervention :
Communes de Boundoré,
Mansila, Sebba, Solhan,
Tankougounadié, Titabé,
Bani, Gorgadji et
Sampelga

Partenaire technique :
Humanité & Inclusion
(HI)



Durée du projet :
2019-2024 (2 ans)

**Période de mise
en œuvre :**
Janvier à décembre 2021



Objectif du projet

Améliorer les conditions de vie, la résilience des populations vulnérables et la cohésion sociale à travers notamment l'amélioration de l'accès à l'eau dans les régions les plus fragiles des pays du G5 Sahel.



10 pools mixtes de jeunes et de femmes créés, ainsi que 07 pools redynamisés dans le cadre de la participation des acteurs communautaires à la promotion de la paix et la résolution des conflits.



05 espaces de dialogue communautaire et d'échange multi-acteurs créés sur l'accès et la gestion des ressources naturelles afin de prévenir les conflits ont été organisés (223 personnes ont été sensibilisées).



05 espaces de dialogue ont été organisés à l'endroit des PDIs et personnes hôtes pour échanger sur le vivre-ensemble (1688 personnes ont participé).



12 379 personnes sensibilisées à travers la réalisation d'émissions radiophoniques sur le déstockage stratégique pour faire face aux crises pastorales, ainsi que 842 éleveurs (dont 256 femmes) à travers des séances de sensibilisation de proximité.



MOBILISATION SOCIALE

4.3. **Projet d'urgence de renforcement de la cohésion sociale par la réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires dans la Commune de Dori**

Le Burkina Faso réceptacle de la diversité et de la pluralité confessionnelle et culturelle, connaît depuis quelques années la plus grave crise sécuritaire de son histoire.

En effet, depuis 2015 la situation sécuritaire du pays ne fait que se dégrader aussi bien sur le plan du bilan humain que sur celui de la couverture géographique. Outre la Région du Sahel, qui était considérée comme l'épicentre des attaques terroristes, le phénomène touche pratiquement toutes les régions avec une certaine concentration sur les régions du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle Mouhoun.

Une psychose généralisée a envahi les populations particulièrement celles de la Région du Sahel considérée comme l'épicentre du phénomène.

Au-delà de la psychose généralisée, des pertes en vies humaines et la déstabilisation des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux, la crise sécuritaire est sur le point d'ébranler les fondations de la cohésion sociale qui constitue la richesse fondamentale du pays.

Cette situation résulte, certes, de la conjugaison de plusieurs facteurs, mais le plus dominant de ces facteurs est ceux liés au sous-développement caractérisé par l'insuffisant accès aux services sociaux de base.

C'est dans ce contexte que l'Association Nodde Nooto en collaboration avec la Commune de Dori a initié un projet d'urgence de renforcement de la cohésion sociale par la réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires dans la Commune de Dori.



Partenaire financier :
AFD



Budget total :
295 942 364 F CFA



Zone d'intervention :
Communes de Dori

Partenaire technique :
Mairie, MBDHP Séno



Durée du projet :
2019-2021
(2 ans)

Période de mise en œuvre :
Janvier à décembre 2021



Objectif du projet

Contribuer significativement au renforcement de la cohésion sociale dans la commune de Dori à travers la réhabilitation des infrastructures sanitaires et scolaires



Appui à l'organisation de 4 journées d'interpellation citoyenne et de redevabilité :
« Le Maire rend compte de la gestion de la commune »



Appui à la prise de délibération sur les coût des prestations liées aux APFR



Installation officielle des membres des structures de gestion foncière (CFV et CCFV) dans 40 villages de la commune



843 membres des structures de gestion foncière (CFV et CCFV) formés au cours de 3 sessions



667 personnes dont 340 femmes ont été sensibilisées sur la cohésion sociale, la gestion pacifique sur l'exploitation des ressources naturelles.



08 campagnes de sensibilisation organisées sur le civisme et la participation citoyenne dans les villages à forte densité de population (qui ont permis de toucher 3 202 personnes)



4.4. Le projet Markets & Nutrition « USAID Yidgiri »

Les chocs climatiques, économiques et politiques récurrents ont contribué à la pauvreté persistante, à une mauvaise nutrition, à des systèmes de gouvernance faibles et à des marchés inefficaces qui ont considérablement réduit la résilience de la population dans le Centre Nord et l'Est du Burkina Faso et les régions du Sahel. Cette vulnérabilité a ouvert la voie à une idéologie extrémiste violente, exacerbant davantage la fréquence et la gravité des crises. Pour faire face à cette situation, les populations vulnérables ont besoin de plus de conditions pour devenir productives et de se concerter stratégiquement pour acheter des intrants à des prix avantageux, vendre leur excédent pour un profit équitable et utiliser les bénéfices pour améliorer leur vie, ainsi que de travailler ensemble pour construire des communautés sûres, stables et prospères.

Face à cette situation, le projet Yidgiri vient pour consolider les acquis du projet REGIS-AG qui a été mis en œuvre sous le leadership de CNFA de 2015 au 2020.



Partenaire financier :

USAID

Partenaire technique :

CNFA



Budget total :

130 146 143 F CFA



Zone d'intervention :

Province du Bam,
Namentenga, Samatenga



Durée du projet :

2020-2024 (5 ans)

Période de mise

en œuvre :

Janvier à décembre 2021



Objectif du projet

Renforcer les systèmes de marché de manière à ce que les revenus et l'état nutritionnel des ménages soient durablement améliorés au sein des populations cibles



Améliorer les performances de 14 grappes existantes



Élaborer un mécanisme durable sur le portage des foires par les responsables des unions (petit ruminants, niébé, alphabétisation)



05 plateformes d'innovation pour le niébé, les petits ruminants et la volaille mises en place



Mettre en place 4 grappes dans les nouvelles zones d'intervention de YIDGIRI



Faciliter l'organisation de **02 foires aux petits ruminants**



10 anciens centres d'alphabétisation ouverts



Faciliter le partenariat avec les directions régionales de l'éducation de base et de la promotion des langues nationales



Un atelier a été organisé à Korsimoro en présence du ministre des ressources animales et halieutique pour soutenir la mise en place d'un cadre de concertation pour les acteurs de la santé animale



02 sessions de validation des mécanismes d'approvisionnement en aliments bétail, organisées à travers des plateformes d'innovation



04 sessions de formation se sont déroulées selon la stratégie Training of Trainers (T.O.T.) pour renforcer les capacités des Recom des OP sur les techniques d'embouche ovine et de production fourragère

16 répliques de la formation des ReCom ont été organisées sur **les techniques d'embouche ovine et de production fourragère**, cela a permis de toucher 1982 membres des OPs (dont 327 hommes et 1655 femmes)



Le projet a produit et distribué 1000 livrets de vulgarisation sur les techniques d'embouche ovine et de production fourragère



04 sessions de formation des ReComs des OP aux techniques de fauche et de conservation du fourrage et des fanes de niébé

16 répliques de la formation des ReCom ont été organisées sur **les techniques de fauche et de conservation du fourrage et des fanes de niébé**, cela a permis de toucher 2024 membres des OPs (dont 418 hommes et 1606 femmes)



33 AE de VETAGRI ont reçu une formation de recyclage pour les auxiliaires de santé animale (AE)



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

4.5. Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Élevage (PARPEL)

Le Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elevage (PARPEL) est une initiative commune de VSF-B et de A2N en partenariat avec Elevage Sans Frontières (ESF). Ce projet est la concrétisation du retour du Burkina Faso parmi les pays prioritaires de la Coopération Belge. En effet, le Burkina avait été retiré de la liste des pays prioritaires de la coopération Belge par arrêté royal du 26 Juillet 2004. Cet appel à projet a vu le financement du PARPEL et marquait le retour de la coopération belge au Burkina Faso. Le PARPEL était co-exécuté par A2N en partenariat avec VSF-B et ESF. Depuis 2019, A2N assure l'entière gestion du projet. Le PARPEL s'est clôturé le 31 Décembre 2021.



Partenaire financier :
DGD

Partenaire technique :
VSF-B



Budget total :
103 712 041 F CFA



Durée du projet :
2017-2021 (5 ans)



Zone d'intervention :
Province du l'Oudalan, du Séno, Soum, Namentenga et Samatenga

Période de mise en œuvre :
Janvier à décembre 2021



Objectif du projet

Améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et socioéconomique des femmes et des hommes grâce à des actions intégrées autour de l'élevage familial.



260 producteurs exposants ont été sensibilisés ainsi que d'autres acteurs des chaînes de valeur petits ruminants et volaille lors de la foire de tabaski



04 protocoles ont été évalués, appui à l'installation et l'équipement de vétérinaires privés selon le dispositif SVPP développé (recensement, sélection, équipement)



55 kits ont été acquis dans le cadre de l'appui à l'installation et l'équipement de techniciens vétérinaires privés selon le dispositif SVPP développé (recensement, sélection, équipement)



01 atelier avec tous les responsables RSAP des 02 régions dans le cadre de vulgarisation des bonnes pratiques environnementales (sensibilisation)



12 sessions de formations ont été organisées au profit de 70 nouveaux ménages vulnérables du Centre Nord et du Sahel sur les techniques de base de l'élevage rationnel des petits ruminants.



321 caprins (104 boucs et 217 chèvres) récupérés et distribués à 58 nouveaux ménages vulnérables



32 bénéficiaires ont pris part à 02 foires régionales organisées l'une par le Conseil Régional du Centre Nord et l'autre par la CRA du Centre Nord



15 producteurs dont 8 femmes du Centre-Nord ont été outillés sur la culture de l'esprit entrepreneurial/ Sensibilisation des producteurs aux opportunités économiques pour éveil à l'esprit/ gestion entrepreneuriale (ateliers), sensibilisation sur l'importance de l'épargne et du réinvestissement et sur les services financiers existants.



03 rencontres ont été organisées avec les coaches endogènes et ont permis de faire le bilan du suivi des activités de A2N



02 ateliers multi-acteurs ont été organisés pour planification/bilan de campagne et d'établissement des liens d'affaires



11 Plans d'affaires ont été financés au niveau des aviculteurs du Centre Nord (Kaya et Pissila). Le montant total du financement est de 3 094 750 FCFA



FORMATION

4.6. Projet « d'appui à la promotion, à la protection des jeunes consolidateurs de la paix et défenseurs des droits de la personne »

Au regard de la nature des conflits et de leur impact sur la population en majorité jeune, l'implication de tous les acteurs (les politiques, la chefferie, les coutumiers et les religieux, les leaders d'opinion, les jeunes et les femmes) à la résolution de ces conflits s'avère nécessaire. Pour soutenir les efforts du gouvernement, le Système des Nations Unies a mis en place un certain nombre de projets notamment ceux financés par le PeaceBuilding Fund axés autour des initiatives de promotion des jeunes. C'est dans ce cadre que s'inscrit le Projet « **d'appui à la promotion, à la protection des jeunes consolidateurs de la paix et défenseurs des droits de la personne** » mis en œuvre par le PNUD, UNICEF et l'UNFPA.

Le projet vise trois objectifs à savoir : i) renforcer les mécanismes de promotion et de protection des jeunes filles et garçons défenseurs des droits de la personne, ii) Faciliter l'accès des jeunes filles et garçons défenseurs de droit aux mécanismes de protection en contribuant à leur autonomisation économique et implication à la prise de décision, iii) intégrer les jeunes filles et garçons consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits locaux.

Il intervient dans trois (03) régions du Burkina Faso notamment dans les Régions de l'Est, du Nord et du Sahel. Dans les régions de l'Est et du Sahel, l'Association Nodde Nooto (A2N) est mandaté pour la mise en œuvre dudit projet dans quatre provinces.



Partenaire financier :
PBF

Partenaire technique :
PNUD



Budget total :
38 084 020 F CFA



Période de mise en œuvre :
Juillet à décembre 2021



Zone d'intervention :

Djibo et Pobé-Mengao dans la province du Soum ; Gorom-Gorom, Oursi dans la province de l'Oudalan ; Diapaga et Kantchari dans la province de la Tapoa et Pama, et la Kompienga de la Province de la Kompienga.



Objectif du projet

Améliorer la Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et Socioéconomique des femmes et des hommes grâce à des actions intégrées autour de l'élevage familial.



43 jeunes touchés par la réalisation d'une étude

sur la situation particulière des jeunes femmes/ filles défenseurs des droits de la personne et/ou droits des femmes dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est et sur leurs besoins spécifiques.



02 conférences territoriales ont été organisées

pour restituer les conclusions de l'étude auprès des communautés à la base, les autorités locales et les organisations de défense des droits Humains. Au total, 72 personnes ont participé à ces conférences.



Réalisation d'une étude cartographique

des organisations de jeunes filles et garçons défenseurs des droits de la personne et/ou des femmes dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est et des menaces qui pèsent sur leurs interventions.



75 jeunes filles et garçons défenseurs des droits

de la personne et/ou droits des femmes en Entrepreneuriat, formés en gestion de microentreprises, en mobilisation de ressources et financement participatif.



GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)

4.7. Le projet « récupération et valorisation des espaces pastoraux » (ReVap)

Le projet « Récupération et Valorisation des espaces pastoraux » (ReVap) dont l'objectif global est de **renforcer la contribution de l'élevage à la croissance de l'économie nationale, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des conditions de vies des populations** se base essentiellement sur la Gestion Durable des Terres (**GDT**) et des Activités Génératrices de Revenus (AGR), comme stratégie de lutte contre la pauvreté. A2N a été retenue en tant que ONG locale expérimentée dans l'appui aux populations à la mise en œuvre des actions de gestion des ressources naturelles et des activités génératrices de revenus pour accompagner les bénéficiaires du projet dans la zone pastorale de KOUGARI.



Partenaire technique et financier :

Lux-Développement,
l'Agence luxembourgeoise
pour la Coopération au
développement



Budget total :

56 820 878 FCFA



Zone d'intervention :

Commune de Dori/Zone
de pâture de Kougari



Période de mise en œuvre :

Janvier à décembre 2021



Objectif du projet

Renforcer les systèmes de marché de manière à ce que les revenus et l'état nutritionnel des ménages soient durablement améliorés au sein des populations cibles



28 assemblées générales villageoises (AGV) tenues sur la conduite des comités de sélection et comités de plaintes



02 sessions de renforcement de capacités des jeunes organisées en entrepreneuriat et montage de plan d'affaires (40 participants dont 10 femmes ont été formés)



04 sessions de formation en élevage naisseur à Dori organisées (138 femmes ont été formées)



Echanges sur les activités éligibles dans les 14 villages, 138 femmes ont choisi l'élevage naisseur et 42 femmes pour l'embouche



Délimitation de 04 couloirs d'accès à la zone de pâture à l'aide des balises bio (14,54 km pour un total de 160 balises)



Organisation des AG sur la sécurisation et la gestion de la zone de pâture de Kougari avec 231 participants des 14 villages du projet (138 femmes ont été formées)



Organisation d'une session de formation en embouche à Dori suivi d'un appui au montage de 40 plans d'affaires (42 femmes ont été formées)



10.572 Kg de semences locales collectées par les producteurs dans la zone de pâture de Kougari



42 séances de sensibilisation des communautés sur la gestion durable des terres et les bonnes pratiques de gestion tenues dans 14 villages



Ensemencement de 1949 ha (7681 kg de semences ligneuses et herbacées) Au total 6104 ha ont été labourés.



Identification et validation de la liste des 180 femmes dans les 14 villages



PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS

4.8. Le projet « revalorisation de l'économie pastorale dans les régions du Sahel et du Centre-Nord par la promotion de la coexistence pacifique «Projet Djam»

Le projet Djam est mis en œuvre par un consortium d'ONG dirigé par Vétérinaires Sans Frontières Belgique et composé de l'Association Nodde Nooto (A2N), OXFAM, Christian Aid, Office de Développement des Églises Évangéliques, Alliance Technique d'Assistance au Développement et l'Union Fraternelle des Croyants Dori.

Le consortium a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du projet « revalorisation de l'économie pastorale dans les régions du Sahel et du Centre nord par la promotion de la coexistence pacifique » Djam qui signifie la « paix » en langue fulfulde.

A2N intervient dans les communes de Dori, Falagountou et Seytenga dans la province du Séno et les communes de Boulsa, Tougouri et de *Zéguédéguin* dans la province du Namentenga.



Partenaire financier :
Union Européenne



Budget total :
35 153 535 F CFA



Période de mise en œuvre :
Janvier à Mars 2021

Partenaire technique :
VSF-B

Durée du projet :
2019-2021 (2 ans)



Zone d'intervention :
Province du Namentenga au Centre-Nord
et Séno au Sahel



Objectif du projet

Revaloriser l'économie pastorale dans les régions du Sahel et du Centre-Nord par la promotion de la coexistence pacifique.



02 caravanes ont été organisées à Bousa. Ce qui a permis de sensibiliser 724 personnes dont 253 femmes



32 femmes de 3 organisations des agropasteurs ont été formées sur la fabrication du compost bio et de l'engrais liquide à Diomga à des fins de production bioénergétiques.



MOBILISATION SOCIALE

4.9. Le projet « Jeunes et Paix » : une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina Faso

Le PNUD a lancé un appel à projet pour le recrutement d'ONG dans le cadre de la mise en œuvre du projet jeune et paix : une approche transfrontalière. A2N a été retenue pour la mise en œuvre des activités dudit projet dans la région du Sahel au regard des résultats engrangés dans la mise en œuvre des activités du projet gestion pacifique des conflits qu'elle a conduite. D'une durée de 9 mois, ce projet intervient dans 6 communes de la région du Sahel.



Partenaire financier :
PBF

Partenaire technique :
PNUD



Budget total :
62 099 997 F CFA



Durée du projet :
2019-2020
(18 mois)



Zone d'intervention :
Arbinda, Kelbo, Djibo
dans la province du Soum
et Déou, Oursi, Gorom
Gorom dans la province
de l'Oudalan



01 campagne de sensibilisation, de communication et d'information des communautés locales sur la mise en œuvre du plan d'action



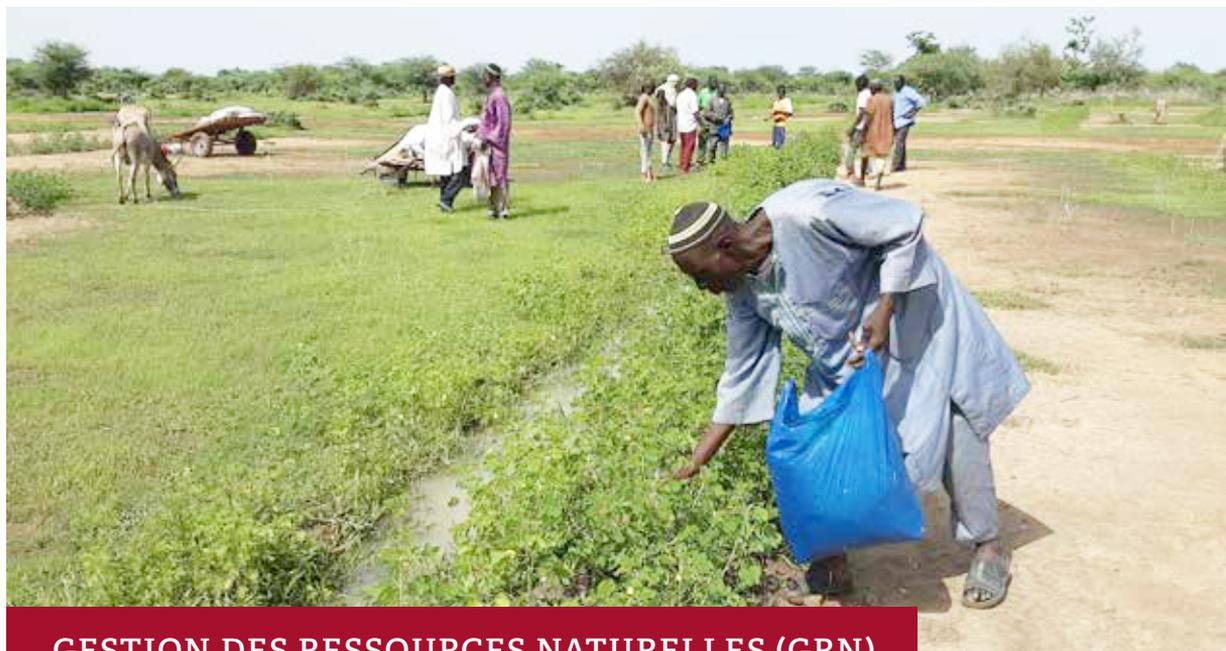
(02) Les jeunes ont été soutenus dans la mise en œuvre de leur plan d'action dans les communes d'intervention du projet



86 organisations des jeunes et de femmes ont été formées à répertorier, à analyser et à prévenir la gestion des cas de conflits







GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)

4.10. Projet de gestion pacifique de conflits locaux dans le Nord et le Sahel - Burkina Faso

L'Association Nodde Nooto (A2N) a reçu un financement du PNUD pour la mise en œuvre du Projet de gestion pacifique de conflits locaux dans le Nord et le Sahel - Burkina Faso. Il s'agit d'une collecte de données dans 11 communes de la région du Sahel.



Partenaire financier :
PBF

Partenaire technique :
PNUD



Budget total :
53 801 081 F CFA



Durée du projet :
2020-2021
(12 mois)



Zone d'intervention :
Arbinda, Kelbo, Djibo,
Dori, Falagountou, Gorg-
adji, Déou, Oursi, Gorom
Gorom, Mansila et Sebba



72 participants dont 37 femmes ont été formé à mener un plaidoyer au niveau communautaire



Former les jeunes et les femmes en techniques d'alerte précoce et médiation afin qu'ils puissent participer aux mécanismes d'alerte précoce. (Cette session a regroupé 44 personnes)



Mettre en œuvre le plan d'actions structures locales d'intercession et de médiation du Sahel et dans le Nord



1 formation sur l'analyse des conflits communautaire a regroupé 21 associations, des jeunes (Seno, Yagha, Oudalan et du Soum). Au total 96 personnes ont participé dont 37 femmes.



64 personnes se sont réunies afin de renforcer la confiance des populations dans ces structures rendues plus inclusives et légitimes



2 campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale, la coexistence pacifique et l'utilisation des mécanismes d'alerte précoce réalisée

5.

**Contribution
des projets aux
objectifs stratégiques de A2N**

A2N a pour objectif général de :

« Contribuer à un meilleur équilibre du patrimoine foncier et écologique par la valorisation des initiatives communautaires ».

De manière spécifique, il s'agira pour A2N de :

5.1. Appuyer les organisations locales pour une meilleure gestion des ressources de leur milieu.

Trois (03) projets de A2N ont contribué à l'atteinte de cet objectif. Il s'agit des projets PGPCl, JDDP et Jeune & paix. Les activités du PGPCl ont contribué à renforcer la capacité des organisations intervenant dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement des communes de Arbinda, Kelbo, Djibo, Dori, Falagountou, Gorgadji, Déou, Oursi, Gorom Gorom, Mansila et Sebba dans la prévention et la gestion efficacement les conflits communautaires.

Avec Jeunes & paix, il s'est agi d'accompagner les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits et de prise de décision des communes de Arbinda, Kelbo, Djibo, Déou, Oursi, Gorom Gorom à impliquer les jeunes dans la prévention et la résolution efficiente des conflits au niveau local.

Les actions du JDDP à Djibo et Pobé-Mengao dans la province du Soum ; Gorom-Gorom, Oursi dans la province de l'Oudalan ; Diapaga et Kantchari dans la province de la Tapoa et Pama, et la Kompienga de la Province de la Kompienga sont axées sur le renforcement des mécanismes de prévention et de gestion des conflits locaux renforcés afin qu'elles intègrent les jeunes filles et garçons défenseurs des droits de la personne dans la prévention et le règlement des conflits locaux de manière efficiente.

5.2. Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs plans de développement.

En 2021, A2N a travaillé étroitement avec les collectivités territoriales en les accompagnements à opérationnaliser leur plan de développement. Grâce au projet PRCSC, la commune de Dori construire et réhabiliter des infrastructures scolaires et sanitaires. Ce projet a également permis à la commune de mettre en place son service foncier rural ainsi que les structures de gestion foncière (CFV et CCFV) dans 40 villages de la commune. Le projet Djam a recyclé les CFV et CCFV de 5 villages d'intervention du projet Kougari.

Quant au projet ReVap, il a soutenu la commune de Dori dans l'aménagement et la viabilisation de la zone pastorale de Kougari. Il est de même pour le projet d'appui à la gestion pacifique des conflits locaux (PGPCL) qui a réalisé des infrastructures pastorales dans la zone pastorale de Kougari.

5.3. Créer les conditions d'une plus grande résilience des communautés face aux effets néfastes des changements climatiques

Cet objectif s'inscrit dans les actions des projets PARPEL, Yidgiri, RECOSA qui ont été mis en œuvre par A2N à 2021. L'objectif général du PARPEL qui est d'améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et socioéconomique des femmes et des hommes grâce à des actions intégrées autour de l'élevage familial cadre avec cet objectif spécifique de A2N. C'est le cas aussi de projet RECOSA qui œuvre au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations vulnérables de la région du Sahel. Le renforcement de la résilience des communautés est aussi l'essence du projet Yidgiri qui vise l'amélioration de la résilience des systèmes de marché à travers l'établissant des liens de marché rentables entre producteurs et acheteurs à l'intérieur et à l'extérieur des régions du Centre Nord, de l'Est et du Sahel.

5.4. Favoriser la prise en compte du genre dans le développement économique et social de leur milieu.

Le genre étant transversal, il est a noté que tous les projets de A2N intègrent cette approche dans sa planification, le ciblage et la mise en œuvre de ces actions. Tout est fait pour les communautés et avec elles sans discrimination de race, de religieux, d'ethnie.

6. Stratégie de mise en œuvre

Avec qui ?

A2N travaille en étroite collaboration et à tous les niveaux de la vie de ses projets avec les collectivités territoriales, l'Administration, les services techniques déconcentrés de l'État, les ONG, les projets et programmes intervenant dans la région pour accompagner les communautés locales, les organisations communautaires de base (associations locales, groupements, coopératives, GIE, CVD, comités locaux..., dans une dynamique de promouvoir la pérennisation des acquis et la durabilité des projets.

L'implication et la participation des bénéficiaires

Un changement réel ne peut être obtenu autrement sans la participation des bénéficiaires. Leur implication et leur participation sont la meilleure façon qui témoigne et rassure sur la pertinence du projets/programmes et sont gage de la durabilité.

Une collaboration avec les autorités locales

Les autorités locales sont des acteurs incontournables car ils assurent la maîtrise d'ouvrage du développement au niveau local. Notre action consiste donc à renforcer leurs capacités afin de leur permettre d'assumer pleinement cette responsabilité.

Des partenariats avec diverses organisations

Nos projets sont pensés et mis en œuvre dans un esprit de synergie d'actions et avec le souci constant de renforcer les structures existantes et de mettre en place des dynamiques de développement pérenne.

Le travail au sein de réseaux et coalitions nationaux et internationaux

A2N combat les causes profondes de la pauvreté au moyen d'actions de renforcement de système de production, d'appui au relèvement économique, de plaidoyer et de campagnes de sensibilisation. Ce qui fait que nous sommes membres de plusieurs réseaux nationaux que sont le SPONG, le CCEB, et international notamment l'UICN. A2N participe également à de nombreux consortium avec des organisations internationales pour participer à la mise en œuvre de nombreux projets multisectoriels.

7. Difficultés rencontrées

Au cours de l'année 2021, nous avons été confrontés à certaines difficultés. Parmi ces difficultés nous pouvons citer :

- La persistance voire l'aggravation de la situation sécuritaire dans les régions de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel qui nous poussé à modifier fondamentalement les stratégies de mise en œuvre de nos actions sur le terrain. Les attaques armées et les violences communautaires ont entraîné le déplacement des populations et l'accès difficile de certaines de nos zones d'intervention ;
- La pandémie de la maladie à COVID-19 qui a bouleversé l'ordre socioéconomique ;
- Le retard de virement des fonds de certains bailleurs. Afin de maintenir les acquis de nos actions, A2N n'a pas manqué de préfinancer certaines activités qui souffraient à cause du virement des fonds.

La réticence de certains bénéficiaires dans la récupération des caprins pour doter de nouveaux bénéficiaires.

8. Leçons apprises

Les difficultés rencontrées au cours de l'année 2021 ont contraint à revoir sa stratégie opérationnelle et organisationnelle. Toute chose qui a permis à l'organisation de tirer des leçons. Parmi les leçons apprises, nous avons :

- La nécessité des responsabilités davantage les initiatives locales (pools de jeunes et femmes, club champions de changement, coaches endogènes,...) dans la mise en œuvre des activités. Ce sont des acteurs locaux qui maîtrise le contexte et acceptés des communautés. D'où leur capacité de mouvoir et d'assurer la mise en œuvre des activités dans ce contexte d'insécurité.
- Les déplacements étant limités pour les bailleurs et les partenaires techniques du fait de l'insécurité le long des principales routes nationales, la nécessité de renforcer les capacités de la représentation de l'association à Ouagadougou. Cela facilitera le suivi des actions par les partenaires techniques et financiers.

L'avènement de la COVID-19 a bouleversé l'organisation du travail avec l'instauration du télétravail qui minimise les risques sécuritaires, sanitaires et contribue à minimiser certaines dépenses. Ce nouveau dispositif organisationnel renforce l'efficacité et l'efficacité de l'association.

9. Approches à capitaliser

Pour l'instant et en dépit du contexte actuel, il serait important pour l'association de capitaliser ses savoirs faire qu'elle a développé en cette situation d'insécurité. L'approche nouvelle qui permet à A2N de toujours être aux côtés des bénéficiaires mérite d'être capitalisée.

10. Perspectives

Pour les actions à venir, A2N au vu des difficultés rencontrées, et des leçons tirées pour répondre davantage aux besoins des communautés s'est définie plusieurs perspectives. Parmi lesquelles nous pouvons citer :

- La construction du siège de A2N qui renforcerait certainement l'autonomisation financière de A2N ;
- L'audit institutionnel et organisationnel de l'association qui permettra à l'association de se repositionner au regard des défis actuels du monde de développement ;
- La mise en place d'une institution de microfinance qui est une action novatrice qui pourraient contribuer à la mobilisation des ressources propres à la structure ;
- La mise en place d'une station radiophonique qui vise à renforcer l'efficacité des interventions et l'autonomisation financière de A2N.

Conclusion

Le présent document fait une situation de la mise en œuvre des activités de l'Association Nodde Nooto au cours de l'année 2021. Durant cette année, A2N a travaillé avec vingt (20) partenaires et a mis en œuvre dix (10) projets.

Dans la mise en œuvre de ces projets, certaines difficultés ont été rencontrées. Ces difficultés vues que l'ampleur était moindre n'ont pas pu empêcher la poursuite des activités et n'ont entaché la qualité du service rendu.

Cela nous laisse confiant quant au renforcement du partenariat pour les actions futures et la collaboration avec les partenaires techniques et financiers.

11.

Situation financière de l'ONG

11.1 Notre portefeuille 2021

Pour cet exercice 2021, le portefeuille était composé de dix (10) projets soit trois (3) de moins qu'en 2020. Ces différents projets ont été gérés à travers le principe de « compte dédié » et trois (03) compte ont été utilisés par gérer le fonctionnement de l'ONG (un compte de la direction exécutive et deux comptes siège).

Quand bien même que l'exercice 2021 a compté moins de projets que celui de 2020, la taille numéraire du portefeuille a été plus important que celle du 2021 soit un montant total d'un milliard trois cent vingt-huit millions trois cent quatre mille huit cent quatre-vingt-cinq (1 328 304 885) francs CFA.

Les détails dans le tableau ci-dessous

Entités (Projets et services)	Financiers	Budget 2021
Direction Exécutive	Multi	206 185 662
Siège - BOA		60 865 903
Siège - ECOBANK		57 052 246
PARPEL	Coopération Belge	113 712 041
AFD	AFD	295 942 364
DJAM	Union Européenne	35 153 535
RECOSA		55 152 876
PRECS	Expertise France	163 018 139
BKF-024	Lux-Dev	56 820 878
Yidigiri	USAID	130 416 143
PNUD-PBF (PGPCL)	UN PBF	53 801 081
PNUD-PBF (Jeunes et Paix)		62 099 997
PNUD-PBF (JDDP)		38 084 020
TOTAUX		1 328 304 885

11.2 Situation d'exécution financière de la direction exécutive au 31/12/2021

Il est à souligner que les activités exécutées au compte de la direction exécutive sont essentiellement celles relatives à la vie associative :

- Les sessions du conseil d'administration, des assemblées générales ordinaires et/ou extraordinaire,
- Les assemblées générales du personnel,
- Les conseils de direction, les rencontres trimestrielles, les rencontres stratégiques,
- La participation aux réseaux, etc.)
- et le fonctionnement (rémunération du personnel, prise en charges des baux locatifs à Dori, Kaya et Ouagadougou, renforcement des capacités du personnel, équipements mobiliers, etc.).

Ces dépenses sont prises en charge en partie sur contribution des différents partenaires et en partie sur fonds propres.

Les fonds propres se constituent essentiellement des sommes mobilisées à travers diverses prestations de services

Description	Budget	Réalisation	Balance	Taux de réalisation
Composante 1 : Recherche et mobilisation de financement & Gestion des partenariats (RMFGP)	10 060 000	5 763 290	4 296 710	57.28%
Composante 2 : Gouvernance & Renforcement institutionnel et organisationnel (GRIO)	147 582 842	108 199 577	39 383 265	73.81%
Composante 3 : Pilotage des activités (PA)	11 035 000	10 704 930	330 070	97%
Composante 4 : Appui aux initiatives locales & aux activités de l'Etat	500 000	870 738	-370 738	174.14%
Services Extérieurs	37 007 820	24 653 534	12 354 286	66.6%
TOTAL	206 185 662	150 192 069	55 993 593	72.84%

11.3 Situation d'exécution financière des projets au 31/12/2021

Le portefeuille 2021 comptait au total dix (10) projets intervenants dans trois (3) régions dont le Centre-Nord, l'Est et le Sahel. Leur situation d'exécution au 31-12-2021 montre un taux d'exécution budgétaire de 76,40% sur une prévision globale de un milliard quatre millions deux cent un mille soixante-quatorze francs (1 004 201 074) FCFA.

Avec le contexte sécuritaire et surtout la lourdeur des procédures de décaissement de certains partenaires financiers, ce taux est satisfaisant et montre l'engagement des équipes et surtout leurs capacités à transcender ces difficultés.

Projets / Services	Financeurs	Budget 2021	Réalisations au 31/12/2021	Solde sur budget 2021	% d'exécution
PARPEL	Coopération Belge	113 712 041	121 908 793	(8 196 752)	107%
PRCS Dori	AFD	295 942 364	297 029 773	(1 087 409)	100%
DJAM	Union Européenne	35 153 535	35 153 220	315	100%
RECOSA	Union Européenne	55 152 876	31 915 923	23 236 953	58%
PRECS	Expertise France	163 018 139	33 449 689	129 568 450	21%
BKF-024	Lux-Dev	56 820 878	19 954 868	36 866 010	35%
YIDIGIRI	USAID	130 416 143	73 662 064	56 754 079	56%
PNUD-PBF (PGPCL)	UN PBF	53 801 081	53 801 081	-	100%
PNUD-PBF (Jeunes et Paix)		62 099 997	62 299 997	(200 000)	100%
PNUD-PBF (JDDP)		38 084 020	38 084 020	-	100%
TOTAUX		1 004 201 074	767 259 428	237 031 646	76,40%

Au niveau du fonctionnement de l'ONG, il faut noter qu'en plus des frais de gestion et la contribution des partenaires aux charges salariales du personnel de management de l'ONG, la direction a mobilisé d'autres financements à travers des prestations de services. Ces montants ont servi à financer le fonctionnement, la vie associative, les associations locales et l'administration publique. Au 31-12-2022 nous avons la situation ci-après

Au niveau du fonctionnement de la direction exécutive et de la prise en charge de la vie associative, la situation était la suivante

Prévisions	Réalisation	Ecart	Taux d'exécution
206 185 662	165 749 724	40 435 938	80%

Au titre de la mobilisation de financements autres que la contribution des partenaires techniques et financiers, aux moyens des frais administratifs et diverses contributions au fonctionnement, la direction exécutive a mobilisé le montant de **cent vingt un millions six cent trois mille neuf cent vingt-quatre (121 603 924) F CFA**

11.4 La contribution des partenaires au fonctionnement de l'ONG

Pour le fonctionnement de l'ONG, il a été mobilisé le montant de **cent quarante-six millions trois cent soixante-dix mille deux francs (146 370 002) F CFA**. La contribution des partenaires a été de 58% et à 42% par des fonds mobilisés par la direction exécutive par des initiatives dédiées à supporter le fonctionnement de l'ONG.

Contributeurs	Montant	Pourcentage
Agence Française de Développement	39 427 352	24%
Union Européenne	12 586 345	8%
USAID	8 337 550	5%
Lux Dev	2 160 721	1%
PBF	8 623 978	5%
DGD	14 378 254	9%
A2N	80 235 524	48%
TOTAUX	165 749 724	100%

Siège social (Dori)

Tél. : +226 24 46 03 01/01 18 41 41

Fax : +226 24 46 00 14

BP 30 Dori, Burkina Faso

E-mail : nodde@fasonet.bf

Bureau de Ouagadougou

749 rue Agostino Neto, Secteur 19,
Arrondissement 4

Tél. : +226 25 35 59 19

11 BP 709 Ouagadougou 11

E-mail : ouaga@noddenooto.org

Bureau de Kaya

Secteur 6, Route Nationale N°3

Tél. : +226 24 45 23 75

01 BP 143 Kaya 01

E-mail : kaya@noddenooto.org



A2N Nodde Nooto



@A2N_NoddeNooto



[noddenooto](https://www.instagram.com/noddenooto)